

L'ANCIEN GUIGNOL

JOURNAL POLITIQUE, SATIRIQUE, HEBDOMADAIRE ET ILLUSTRÉ

Rédaction et Administration :
GRANDE RUE DE LA GUILLOTIÈRE, 28

VENTE EN GROS

1, RUE DE JUSSIEU, 1

et chez tous les Libraires et Marchands de Journaux

Les ANNONCES sont reçues

à l'Agence de Publicité V. FOURNIER
14, rue Confort

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.



Rédaction et Administration :
GRANDE RUE DE LA GUILLOTIÈRE, 28

ABONNEMENTS

Lyon et le Rhône.....	Six mois	Un an
Autres départements.....	6 fr.	12 fr.
Etranger, port en sus	8 fr.	15 fr.

Les manuscrits non insérés seront voués à un feu d'artifice spirituel.

Pour être admis à faire des armes dans l'arène de Guignol, point n'est besoin d'être académicien. Des idées, du neuf, des balançoires, des coups de bâton ou de bec, mais sans scandale, voilà le programme.

En attendant les Vacances (Cauchemar)



Garde à vous!!



Vous pouvez m'y croire, z'enfants, mais ça qu'arrive me surprend pas seurement à moi-quié. Si gn'a quéqu'un dans l'aimabe sorciété que me fait la quession de savoir porquoi, je l'y ferai pas attendre ma réponse : c'est pace que nous sons tous mortels ou à peu près, comme disait un arreprésentant des jésuites à Louis XIV que n'a z'été surnommé le Grand pace qu'y n'était tout petit, cagneux, et teigneux.

Ah, mais, faut-y que je soye une bugne, que je ne vous y dit pas tout de suite que ça n'est à seure fin de vous y faire assavoir n'une chose que vous connaissez n'aussi bien que moi ; le comte de Chambord y n'a z'avalé sa bavarde. Le pauve vieux y pourra pus n'aller à la messe ni à la chasse.

Çui-là, z'enfants, j'en veux pas dire grand' chose de désagréable, pace que, après tout, y n'a pas fait beaucoup de mal, et je n'aurais tout le tort du monde p't'être ben, si je y mettais sus le dos les sottises qu'on a fabriquées avé sa marque. On aura beau bajafler, le comte de Chambord y n'avait du bon, quand ça ne serait que son honnête antipathie pour la bande des d'Orléans, une correction de charipes que valent pas gros

Voui, c'te famille là, c'est une fourmillière de Vaux-pas-cher que sons chez nous arapés à note pauve France comme de pége. Gn'a pas à dire, y vodriont nous faire avaler le gorgeon et laboulette emboconneuse qu'y n'organisent du depis du temps. Mais je vous y croire que ça réussira pas pace que leurs hameçons sont uses, gn'a pas grand risque à le penser, si c'est comme les quilottes qui s'usent aussi à force qu'on s'en sert.

C'est pas qu'y croyent ben povoir nous embarguigner avé leurs manigances et pace qu'y se figurent que nous sons rien que de gnon-gnons ; mais buges pas, cadet, ou te va recevoir la mornifle et te sera n'à plat tout comme une bouse, sans compter que ça serait pas volé, nom de nom !

FEUILLETON

De Profundis ! et Alleluia !

M. DU SAC. — Enfin, mon cher marquis de La Fleur du Lit, cet évènement tant souhaité est arrivé.

LA FLEUR DU LIT. — Hélas ! vous voilà parvenu au but de vos désirs, et maintenant vous allez être aussi arrogant que vous vous faisiez humble.

DU SAC. — Ma foi, écoutez donc, il y a assez longtemps que notre ambition croque le marmot, y me semble qu'il est bien temps que nous ayons un peu de satisfaction.

LA FLEUR DU LIT. — Vous ne vous êtes jamais élevés que sur des ruines.

DU SAC. — Que voulez-vous ? on fait ce qu'on peut.

LA FLEUR DU LIT. — Oui, et vous n'avez rien fait d'honorable. Aujourd'hui, quand votre joie éclate, c'est sur un cercueil.

DU SAC. — Vous conviendrez au moins que je ne pouvais empêcher cette mort.

LA FLEUR DU LIT. — Cela vous eût-il été possible, que vous ne l'eussiez certainement pas fait.

DU SAC. — On ne sait pas : après tout, on a vu des choses si étranges.

Gn'aurait pas de quoi s'arraper les cheveux si on voyait de gones que saraboulent le poil à ce tas de gognants, et qu'on les peuve admirer quand y seraient n'aplatis comme de matefains.

C'est pas pour les débiter pus que de raison que je vous y dit ça, mais c'est la pure varité qu'y n'aiment trop l'argent, on dirait qu'y n'ont de courges aussi durés que de cailloux pisque avé toute leur comprenette y réussisse pas à savoir que ça va tourner mal pour eusses, si y veulent pas se tiende tranquilles.

Tousses les monarchiens vont s'entendre pour jouer la comédie de la mort qui trompe. Ça veut dire les t'amis qu'on va faire n'accroire à ceusses que le voudront ben que le parmier des Orléaneux y n'est z'arrivé à Froshdorff juste à temps pour que le pauve vieux Chambord n'ait z'eu juste le temps de y dire : « Mon beau « cousin ». (Ça n'est pas vrai qu'il est beau mais « on dit toujours de même dans ce monde-là,) mo n « beau cousin, j'ai pris n'un passe-port pour « à seule fin de n'aller rejoindre les autes de « ma famille qui sont défunctés, ce qui veut dire « dire que quand je serai crevogné, c'est vous « que n'héritez de ma place qui n'était pas dif- « ficile à remplir pisque j'ai jamais rien fait. « Mais, vous autes, les Orléaneux, qui vivez en « bandes il vous sera pus facile de faire quéque « chose qu'à moi. Allez-y gaïement. »

Toutes ces machinettes là sont chiquement reganisées et les monarchiens y carculent que les affaires s'arrangeront comme y dise, seurement que c'est pas sûr pour la valeu d'unr claqueret de quate sous les deusses.

Voyez-vous enfants, le pus clair de ces manigances, c'est que la mort à Chambord, aura z'été juste aussi claire que sa naissance.

Mais la République serait joliment coupable si elle ouvrait pas l'œil et le bon. On voit déjà tout ce tas de cancornes que se remuient et que veulent faire de bouvaris, et si on se met à roupiller, vous y pouvez compté qui nous ficèleraient comme de z'andouillons, y n'essayons à toute force à nous délapider et à faire marcher la fabrique gouvernementable tout des guingois pour pêcher n'en eau trouble ; y pensent qu'à nous empiauter jusqu'au cotivet pour porclame l'Orléaniseur roi de France.

Je me demande ça qu'y fait le menistère que l'on n'entend pas raconter que y se remuye pour empêcher tous les conciliabules de ces conspireurs ? y me paraît portant que de temps à aute on n'a pas beaucoup de besoin de le pousser par le fond desa quilotte pour qu'y tape dessus les socialisses que n'ont pas tant que les monarchiens.

LA FLEUR DU LIT. — Oh ! jamais de la nature de celle-là. Quand tous nos fronts sont attristés par la douleur, vous entonnez des chants de triomphe et de joie.

DU SAC. — Franchement, je voudrais pleurer, que je n'y pourrais réussir qu'avec le secours d'un oignon.

LA FLEUR DU LIT. — Oui, vous voilà comme en 1830, la place est libre et vous vous hâtez de la prendre.

DU SAC. — N'est-ce pas ce qu'il y a de mieux à faire. D'ailleurs, de quoi vous plaignez-vous ? N'avons-nous pas fait un pacte ? n'avons-nous pas réglé les conditions dans lesquelles nous devons partager le gâteau, le jour, prochain je l'espère, où il sera cuit à point et en nos maïns.

LA FLEUR DU LIT. — Imaginez-vous donc que je suis assez niais pour avoir confiance en votre parole ? Ce serait me faire une injure gratuite.

DU SAC. — Permettez, mon cher marquis, que je vous fasse remarquer, avec tous les égards dus au malheur, que jamais je n'ai trahi personne et que ma parole est sacrée.

LA FLEUR DU LIT. — Oui, je sais que votre parole est une sacrée parole. Quand à n'avoir jamais trahi, c'est autre chose.

DU SAC. — Oh, si vous revenez sur le passé, cela rendra notre entente difficile. Et après tout, que peut-on reprocher à la famille ?

LA FLEUR DU LIT. — Mais, les choses les plus monstrueuses.

DU SAC. — Voilà un bien grand mot pour des vétilles.

LA FLEUR DU LIT. — Il vous convient d'appeler vétilles la conduite du duc d'Orléans à l'égard de l'infortuné Louis XVII ! Vous savez bien cependant que si Louis XVIII avait proscrit les fils des régicides, le fils de Philippe-Egalité ne serait pas resté en France en 1814.

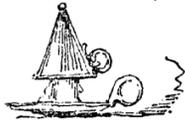
Faut croire que le chelu qui éclaire le gouvernement y n'a pas été bien muché.

J'y sais bien que l'on parle de faire inviter ceusses des d'Orléans qui n'ont z'été à Froshdorff à rester à l'étranger pisque ça leur fait plaisir d'y aller ; mais gn'a toujours le roublard du ducre du haut mal qui n'a t'été z'assez malin pour pas mettre les pattes dans la borbasse officiellement pour povoir qu'on lui dise rien et resterait z'en France pour cotinuer son commerce de conspireur.

Le menistère que sera le pus chic, c'est çui-là que dira à tous ces princes des familles qui n'ont régné sus la France : Donnez-vous la peined'entrer dehors.

JEAN GUIGNOL.

Le Roi est mort ! Vive le Roi !



La branche aînée est dans la plus noire tristesse, l'espoir des légitimistes disparaît avec le comte de Chambord.

La branche cadette est dans la jubilation, il y a certes bien de quoi ; un rival, un ennemi de moins par conséquent, et comme le cadavre d'un ennemi sent toujours bon...

A propos des prétentions platoniques, qu'une belle et bonne loi d'expulsion réduira à néant, un peu de récapitulation S. V. P.

Nous passerons vivement sur l'histoire d'un malheureux bûcheron condamné par le tribunal à payer à dix ou douze princes de la familles d'Orléans, dix francs (vingt-deux sous chacun !) de dommages-intérêts pour avoir ramassé du bois mort dans une forêt leur appartenant.

Et sur l'histoire d'un malheureux doreur sur bois saisi à la requête d'une phalange de prétendants... à la modeste somme de 200 francs.

C'est une branche composée de rudes rameaux à suçoirs que cette branche cadette, allez !

N'eut-elle pas d'ailleurs le rude courage de réclamer à la France une cinquantaine de millions, qu'on lui donna, au lieu de lui donner une belle et bonne chasse à l'étranger.

Et pourtant dans ce moment-là, la patrie ruinée, désespérée, mutilée, râlait encore sous le coup de la plus infâme reddition, du plus formidable impôt de guerre des temps anciens et modernes.

Vraiment, les gens atteints de myopie qui trouvent des princes et de futurs rois de France dans cette branche, s'ils prenaient des lunettes, découvriraient plutôt des gens nés pour être prêteurs à la petite semaine.

COGNE-DRU.

DU SAC. — Marquis, vous oubliez que Philippe-Egalité est mort sur l'échafaud.

LA FLEUR DU LIT. — Après y avoir envoyé son roi et son parent.

DU SAC. — Sans doute ! mais il faut pour bien juger les choses, se reporter au temps où elles se sont passées, et tenir compte des circonstances dans lesquelles elles se sont produites.

LA FLEUR DU LIT. — Ce n'était pas dans l'intérêt de la santé de Louis XVI que le duc d'Orléans votait la mort.

DU SAC. — Non, mais c'était dans l'intérêt de sa propre santé.

LA FLEUR DU LIT. — Et aussi avec l'espoir de supplanter la branche aînée, ce qui ne put avoir lieu que trente-sept années après.

DU SAC. — Vous comprenez, marquis, que la conversation finira par devenir monotone si l'on revient toujours sur le même sujet. Et puis, vous avouerez bien qu'il y a quelque chose de supérieur aux personnes et même aux principes : c'est la France.

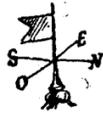
LA FLEUR DU LIT. — J'étais loin de m'attendre à vous entendre tenir un pareil langage. Si Philippe-Egalité vota la mort de Louis XVI, son fils trahit la France, en désertant lâchement à l'ennemi, avec Dumouriez et les hussards de Berchiny.

DU SAC. — C'est la fatalité.

LA FLEUR DU LIT. — La fatalité, c'est que les balles des soldats de Davoust n'aient pas atteints le jeune déserteur, cela eût évité bien des mauvaises affaires.

DU SAC. — Au moins, reconnaissez-vous que ce même jeune duc eut une conduite admirable en 1812.

MORT ! MAIS PAS REGRETTÉ !



C'est de M. Ducarre que je dis : mort, mais pas regretté. Et certes c'est justice.

Jamais homme ne trahit les siens, ne calomnie ses concitoyens, avec plus de cynisme que Nicolas Ducarre.

Jamais, non plus, peut-être, homme ne fut en situation d'être plus facilement honnête.

Son orgueil blessé, orgueil incommensurable, lui fit commettre de vilaines, très vilaines choses, il était déjà un transfuge qu'on le croyait encore un républicain sincère.

La coupable conduite que tint Nicolas Ducarre, à l'égard de la municipalité lyonnaise, est un comble d'ingratitude.

Il fut nommé conseiller municipal et voyait déjà certainement, ses flancs ceints de l'écharpe de Maire ; l'insuccès de ses intrigues l'irrita. Le jour où il échoua fut celui de sa résolution d'abandonner ses anciens amis, ceux qui l'avaient fait quelque chose.

Nicolas Ducarre, député, fut l'inspirateur de cette petite œuvre de bile et de haine qui porta le nom de celui qui la signa s'il ne l'écrivit point et qui est connue sous le nom de rapport de M. le comte de Ségur sur les événements de Lyon en 1870-71.

Le même Ducarre est aussi l'auteur (?) d'un gros volume sur la question ouvrière, et qui n'est qu'une compilation sans mérite, des publications réactionnaires sur ce sujet.

Pendant qu'il siégeait à l'Assemblée, Nicolas Ducarre était le correspondant de deux journaux lyonnais : le *Salut public* — connu — et le *Journal de Lyon*, journal de nuance républicaine, d'un républicanisme fort modéré, mais loyal. Il se comprend facilement que les deux lettres, bien que parlant des mêmes faits, durent nécessairement être présentées d'une façon différente. Nicolas Ducarre suffit longtemps à la tâche, jusqu'à ce qu'un beau soir en voulant expédier son courrier, il se hâta de fermer ses lettres, et commettant une de ces gaffes qui font époque dans la vie d'un Monsieur, fût-il Nicolas Ducarre. Il mit dans l'enveloppe qui portait l'adresse du *Journal de Lyon*, la missive destinée au *Salut public* et vice-versa. Il y eut du potin et le *Journal de Lyon* se priva des services d'un correspondant aussi convaincu.

Dans les lettres qu'il écrivit au *Salut public*, Ducarre n'oublia jamais de parler de lui, et aussi de le faire dans les termes les plus louangeux. Sa modestie n'en souffrit point.

La franc-maçonnerie fut le berceau de la popularité de Ducarre : il lui dut d'être député et l'on sait comment il lui en fut reconnaissant.

Il faudrait pour bien faire connaître cet homme étrange, pouvoir raconter un certain nombre d'épisodes de sa vie, ce que ne comporte point le cadre d'un article de petit journal. Ce que nous pouvons dire, c'est que Ducarre était depuis longtemps déjà très oublié, et que seul, peut-être, il crut jusqu'au dernier jour à un retour de fortune qui le rappellerait au maniement des affaires publiques.

Nicolas Ducarre avait du talent, une grande confiance en lui-même, et l'orgueil qu'il faut pour arriver ; mais il lui manqua le caractère, la dignité.

Après avoir été un républicain ardent, franc-maçon dévoué, il vint s'échouer au *Salut public*, l'ennemi de la République et de la franc-maçonnerie.

Voilà Nicolas Ducarre !

CADET.

UN RÊVE



J'assiste à une séance du Corps législatif ; il fait une chaleur accablante, quelques députés de la gauche, luttent mais en vain contre la somnolence ; la plupart de ceux de la droite dorment d'un profond sommeil.

Le Président. — La parole est à M. de Lorgeril pour une importante communication qu'il veut faire à l'assemblée.

(En ce moment M. de Lorgeril, réveillé par une forte claque dans le dos que lui envoi M. Baragnon, s'élançe impétueusement à la tribune.)

M. de Lorgeril. (s'épongeant le front) : — Messieurs, la proposition que je viens soumettre à votre appréciation, n'ayant absolument rien de politique, je me plais à espérer le suffrage de la Chambre entière.

Plusieurs voix. — Parlez, parlez.

M. de Lorgeril. — Je propose la séparation de...

M. Madier-Monjeau. — De l'Eglise et de l'Etat !...

Voix à droite. — Assez, assez, vous déplacez la question !

M. de Lorgeril. — Devant la température caniculaire, et la menace imminente de chaleurs plus tropicales encore, je demande la séparation de l'Assemblée jusqu'au 25 décembre prochain. Sinon nous allons être incessamment réduit à l'état de poires tapées ou de marmelade de pommes.

C'est vrai ! bravos et applaudissements à droite.

M. Brisson. — Je ferai observer à l'orateur qu'il exagère tout-à-fait la situation, nous avons une température normale. Pour mon compte, je la trouve très supportable.

Voix à droite. — Vous avez des jambes de bois !

M. Brisson. — Je n'ai pas de jambes de bois, et je rappelle M. Baudry-d'Asson à l'ordre.

La proposition de Lorgeril est adoptée grâce au vote de l'unanimité de la droite et à l'abstention d'une partie de la gauche.

M. Brisson. — Messieurs je...

M. Lucien Brun. — Je demande la parole.

M. Brisson. — La parole est à M. Lucien Brun.

M. Lucien Brun. — L'été a sans doute de grands inconvénients...

M. Madier-Monjeau. — Ce qui n'empêche pas les pèlerinages de...

Assez, assez, rumeurs prolongées à droite.

M. Lucien Brun. — L'été a d'incontestables inconvénients aussi me suis-je associé de grand cœur au discours de mon honorable collègue M. de Lorgeril, je viens simplement proposer cette simple addition à son amendement si rationnel :

L'hiver avec son nombreux cortège de fluxions de poitrine, de bronchites, de coryzas etc., etc, présente pour le moins autant de dangers pour nous que la belle saison.

M. Brisson. — Mais il me semble qu'avec des précautions ordinaires, on peut se garantir du froid et...

Une voix à droite. — Parbleu vous avez un nez en argent.

M. Brisson. — M. de Cassagnac, je n'ai pas de nez en argent, et vous devriez savoir que le silence est d'or.... Je vous rappelle à l'ordre !

M. Lucien Brun. — Je propose qu'il soit voté cet article additionnel :

Le congé de six mois précédemment adopté, sera renouvelé à son expiration par un autre de six mois également sous le nom de vacances d'hiver, le gouvernement enverra les

LA FLEUR DU LIT. — En tous cas, il ne vous arrivera jamais d'en donner.

DU SAC. — Toujours amer, cet aimable marquis. Mais, dites-moi, et pour éviter les malentendus, j'espère que vous vous rendez bien compte de nos situations.

LA FLEUR DU LIT. — Je le crains.

DU SAC. — Vous êtes là pour nous aider et apporter un concours précieux et dont j'apprécie la valeur ainsi qu'il convient.

LA FLEUR DU LIT. — Et que vous paierez par la plus noire ingratitude.

DU SAC. — Certainement non, si vous avez eu tant soit peu le sentiment de la situation. Mais vous entendez bien que, si n'appréciant pas les avantages que nous avons sur vous, car nous sommes vivants, bien vivants, très-vivants, avec des dents à dévorer à nous seuls le budget de la France, et vous êtes morts, vous, Messieurs les légitimards.

LA FLEUR DU LIT. — Vous êtes bien aimable.

DU SAC. — Ne vous montez pas l'imagination. Ce n'est pas pour vous que nous comptons réussir ; cela s'explique, vous ne représentez plus rien sans le concours de M. de Paris qui daigne vous accepter.

LA FLEUR DU LIT. — Nous comptons dans nos rangs, sans lesquels vous échouriez.

DU SAC. — Vous les nommez ?

LA FLEUR DU LIT. — Mais, par exemple, de Carayon-Latour.

DU SAC. — Mon petit, le de se supprime à ce nom-là, et le grand-papa de votre grand personnage allait de village en village acheter des peaux de lièvres et des peaux de lapins.

projets de loi qui seront votés, par cartes-postales ; et le traitement des députés leur sera continué sous la forme de mandats-postes trimestriels.

Bravos et applaudissements prolongés à droite.

Je me réveillais au bruit des acclamations imaginaires.

CHAMPAVERT.

PAROLES ET MUSIQUE



Depuis quelque temps déjà on avait annoncé que Mme Sarah Bernhardt viendrait, avec sa troupe, donner à Lyon quelques représentations de la nouvelle pièce de M. Victorien Sardou : *Fedora*. La première de ces représentations a eu lieu hier au Grand-Théâtre.

Il m'a semblé que c'est à tort que l'on a accusé M. Sardou de s'être beaucoup inspiré d'un roman intitulé : *Le Crime de la rue de la Paix*, qui avait pu, en effet, être pour quelque chose dans l'idée principale de la pièce, mais qui n'a pu avoir une grande influence sur l'ensemble, car la marche et les détails de l'œuvre dramatique s'éloignent de la façon la plus complète du roman.

M. Sardou a écrit là une pièce de grande valeur dans laquelle le mérite littéraire le dispute à l'intérêt dramatique.

Fedora est une princesse russe dont le fiancé a été assassiné et qui poursuit l'assassin dans l'espoir de le livrer à la justice russe.

Fedora se fait aimer du comte Boris Ipanoff, et s'éprend à l'aimer, ignorant que c'est lui qui a tué son fiancé ; quand elle apprend cette partie de la vérité, *Fedora* se voue tout entière à la vengeance, et, après avoir fait à la famille de Boris tout le mal imaginable, elle est sur le point de compléter son œuvre, lorsque Boris lui dit et lui démontre que s'il a tué son fiancé, c'est que celui-ci était l'amant de sa femme. On comprend que *Fedora* sente s'éteindre sa haine pour le meurtrier de Wladimir et s'abandonne à son amour pour Boris.

Au quatrième acte, les dénonciations de *Fedora*, ignorante de la vérité, ont porté leurs épouvantables fruits : elles ont causé la mort du comte Ipanoff et de sa mère. La colère du comte est sans bornes, et, au moment où il veut l'étrangler, elle lui dit qu'elle va mourir parce qu'elle s'est empoisonnée.

Ce dernier acte est certainement une chose remarquablement belle et dramatique et qui constitue la partie la plus puissante du drame. C'est le succès, plus encore que le troisième acte, malgré les qualités incontestables que l'auteur y a développées.

On constate dans la dernière œuvre de M. Sardou une force, une vigueur dont jusqu'ici il s'était montré assez avare.

Quant à l'interprétation, elle est, en ce qui concerne Mme Sarah Bernhardt et M. Berton, admirable et à la hauteur du drame. On n'analyse pas le talent de Sarah Bernhardt, et bien que le rôle de *Fedora* soit composé avec un soin extrême, il semble qu'il soit joué tout entier sous l'influence d'une inspiration subite. M. Berton est le très-digne partenaire de la grande artiste.

LA FLEUR DU LIT. — Et Lucien Brun ?

DU SAC. — Un petit avocat de province. Il en faudrait vingt comme lui pour faire la monnaie de M. Rocher, l'homme d'affaires de l'orléanisme, un gaillard qui n'a pas son pareil dans la corporation des procureurs normands.

LA FLEUR DU LIT. — Si vous débinez les grandes, les très grandes illustrations du légitimisme, nous n'avons plus qu'à nous quitter.

DU SAC. — Ce n'est pas encore le moment. Seulement, j'ai le devoir de vous faire remarquer qu'aujourd'hui nos positions sont changées. Nous pouvons, sans aucun inconvénient, nous passer de vous, et je vous défie de vous passer de nous.

LA FLEUR DU LIT. — Vous n'avez pas attendu longtemps pour démasquer vos batteries.

DU SAC. — Cela vaut mieux que de déguiser, vous n'êtes rien et je suis tout.

LA FLEUR DU LIT. — Ne craignez-vous pas que nous n'allions aux républicains ?

DU SAC. — Ce ne serait pas la première fois que vous feriez alliance avec eux contre nous ; mais vous les avez écorchés et irrités.

LA FLEUR DU LIT. — C'est possible ! Seulement, sachez bien qu'ils ont une certaine estime pour nous et n'ont pour vous que du mépris.

DU SAC. — Ceci nous est parfaitement égal. Quoi qu'il en soit, marquis, souvenez-vous que ce qui est un *De Profundis* pour vous est un *Alleluia* pour l'orléanisme.

GNAPRON.

LA FLEUR DU LIT. — C'est vrai : il demanda un commandement dans l'armée anglaise en Espagne.

DU SAC. — On le lui refusa.

LA FLEUR DU LIT. — Ce qui explique pourquoi il lui fut impossible de se battre contre ceux qu'il avait trahis quelques années plus tard.

DU SAC. — Quant à l'histoire de 1830, ai-je besoin de vous dire que le fils de Philippe-Egalité a été indignement calomnié.

LA FLEUR DU LIT. — Ah ! excusez-moi, je l'ignorais. Je m'imaginai que quand, en parlant des imbéciles qui l'avait nommé lieutenant-général du royaume, Louis-Philippe écrivait à Charles X : « Ces gens-là m'ont forcé la main, je n'étais pas « libre ; mais, que Votre Majesté le sache bien, je ne suis que « son mandataire et n'agis que pour sauver son trône », il avait pris des engagements qu'il n'a jamais tenus.

DU SAC. — Voyons, je vous fais juge, marquis ! Pouvait-on prévoir ce qui est arrivé ?

LA FLEUR DU LIT. — On a bien fait le possible pour y aider.

DU SAC. — Et puis, après tout, soyons sérieux, pratiques, que diable.

LA FLEUR DU LIT. — Où voulez-vous en venir ?

DU SAC. — Parbleu, à ceci ; il s'agissait d'un trône !!

LA FLEUR DU LIT. — Allons donc !

DU SAC. — Ah ! vous êtes bien obligé de convenir que c'est quelque chose d'enviable.

LA FLEUR DU LIT. — Ce qui a surtout de l'attrait pour vous, c'est l'argent.

DU SAC. — Ne disons jamais de mal de l'argent ; on ne sait pas ce qui peut arriver.

En ce qui concerne les personnages secondaires, il faut reconnaître que ce sont des rôles convenablement tenus.

La représentation d'hier a eu lieu en présence d'un public fort nombreux et certainement les trois qui vont suivre seront données dans les mêmes conditions.

Quoi qu'on en ait, il faut reconnaître que la chaleur est chose fâcheuse pour les entreprises théâtrales, et l'on pourrait, en respectant la vérité, dire que la *chaleur* est un *réfrigérant* qui calme l'enthousiasme des amateurs de spectacle. Mais cela ne devrait s'appliquer qu'à peu de jours de la saison actuelle, car sur dix soirées on en compte au moins autant de pluvieuses. C'est ce qui m'autorise à dire que si la direction des Célestins s'était moins abandonnée à l'idée de cesser les représentations le 15 juillet et qu'elle eut pris la peine de conserver les principaux éléments d'une troupe convenable, M. Dufour n'aurait pas eu à le regretter. Mais il passe sur le théâtre des Célestins comme un souffle d'abandon qui semble dire au public : l'opérette ayant dit son dernier mot, il n'y a plus rien pour vous. Rien c'est bien peu.

A côté du théâtre des Célestins, les Lyonnais n'ont absolument d'autre distraction que les concerts Bellecour ; ce serait peut être suffisant pour beaucoup, mais cette ressource fait défaut trop fréquemment à cause de la température.

CLAUQUE-POSSE.

GOGNANDISES

Chez un médecin :

— Qu'est-ce que vous avez mon garçon ?

— Voilà, docteur, je ne dors pas.

— Qu'elle vie menez-vous ?

— Voilà, je travaille comme un bœuf, je mange comme un loup, le soir je suis fatigué comme un chien... et la nuit je ne peux dormir.

— Eh bien, mon ami, c'est le cas de vous adresser à un vétérinaire.

Dans un restaurant :

— Garçon, un bœuf nature.

— Gras ou maigre ?

Le Consommateur. — Maigre (*à part*) c'est aujourd'hui vendredi.

— Tiens, c'est aujourd'hui ma fête, Monsieur Landouillard ! vous devriez bien me faire cadeau d'une saucisse comme ça, pour un jour comme aujourd'hui.

— Ah, c'est votre fête aujourd'hui ; eh bien, pour votre fête, je vous souhaite de vivre jusqu'à ce que je vous donne une saucisse comme ça.

L'autre à part. — Cœur de porc, cochon, ladre va !

Dans un café :

Premier joueur. — Excusez-moi de ne pouvoir payer maintenant. Je me trouve justement sans argent, et...

Second joueur exaspéré. — Mais nom d'un tonnerre, est-ce qu'on vient jouer sans argent !... Comment vais-je faire, moi, pour payer la consommation?...

L'enfant. — Maman, donne moi un morceau de sucre !

La mère. — Non, non, tu en as déjà eu !

L'enfant. — Oh ! maman ! rien qu'un petit, un tout petit morceau !

La mère finit par céder.

L'enfant (mangeant le sucre et avec un grand sérieux). — Mais, maman, que tu es faible !

PETIT DICTIONNAIRE DE POCHE

TABAC. — Plante nuisible exploitée par l'Etat.

TABATIÈRE. — Décoration des artistes prisés dans les cours étrangères.

TALENT. — Autrefois, il y a bien longtemps, c'était de l'or.

TAMBOUR. — Instrument en peau d'âne, tétu comme un mulet, plus on le bat, plus il résonne.

TARTINE. — Tranche de journal.

TAUREAU. — Le bœuf avant la censure.

TÉLÉGRAPHIE. — Appareil électrique où bonheur et malheur tiennent à un fil.

L'Agence Fournier ayant commenté les premiers travaux de l'Annuaire général du commerce de Lyon, édition 1884, prie MM. les commerçants et industriels de vouloir bien lui transmettre les modifications qui auraient pu survenir au cours de l'année dans leur raison sociale, leur changement de domicile, etc.

Nous engageons nos lecteurs à faire parvenir dès aujourd'hui, 14, rue Confort, leurs souscriptions et les demandes de renseignements. Le prix de l'Annuaire général de commerce est de 5 francs, donnant droit à trois lignes d'insertion gratuite aux professions.

REVOLUTION DES FEMMES

Les journaux de l'Amérique du Nord nous apprennent que dans différentes villes, des femmes, appartenant à la Ligue contre l'alcoolisme, ont assiégés les marchands de vins. Nous croyons que chez nous ces procédés auraient peu de succès. Et cependant il nous a été donné de constater que l'habitude de prendre avant les repas un petit verre pour stimuler l'appétit a sensiblement changé dans ce sens que beaucoup de personnes de notre connaissance, qui ont l'estomac faible, prennent en se mettant à table une Pilule Suisse. Ces pilules composées avec des plantes amères et prises comme il est prescrit rendent les mêmes services que tous les apéritifs connus. Grâce à elles la digestion se fait facilement, elles stimulent l'appétit et régularisent les fonctions. La dépense se monte à 6 cent. par jour. Toutes les bonnes Pharmacies tiennent ce précieux produit, qui est aussi très renommé comme dépuratif du sang. Prix : 1 fr. 50 la boîte de 50 pilules.

BANQUE GÉNÉRALE DE LYON

8 et 10, rue de la Bourse, 8 et 10

Société anonyme. — Capital : 4,750,000 francs.

LA BANQUE BONIFIE

Aux dépôts de fonds remboursables :

A vue, 2 0/0

A CINQ JOURS DE VUE 3 0/0

A six mois, 4 1/2 0/0

A 1 an et au-dessus 5 0/0

Escompte. — Encaissement
Achat et vente de Valeurs. — Coupons
Renseignements. — Emissions



CIDRE nous envoyons franco et absolument gratis la méthode détaillée pour fabriquer soi-même sans ustensile particulier les cidres, bières, vins de raisins secs de 6 à 15 centimes le litre. — Liqueurs, Cognac, Rhum, Kirsch, etc., 50 0/0 économie. Ecrire à C. BRIATTE fils et Cie, négociants à PRÉMONT, près Bohain (Aisne). Ajouter 15 centimes pour envoi franco

Comme tous les succès, celui qu'a obtenu, à Lyon, le lait livré par la Société des laiteries du Rhône dans ses vases clos et scellés, a donné naissance à de nombreuses fraudes contre lesquelles le directeur général de la Société tient à prévenir le public.

Certains industriels, après avoir vidé les vases de la Société, les remplissent de lait de qualité inférieure qu'ils vendent ensuite aux consommateurs à un prix élevé comme provenant de la Société des Laiteries du Rhône ; d'autres encore moins scrupuleux remplissent les vases de mauvais lait qu'ils vendent à des prix inférieurs dans le bat de nuire à la Société, en faisant croire que ce lait est livré par les Laiteries du Rhône.

Afin de mettre un terme à ces fraudes, la Direction des Laiteries informe les consommateurs de bon lait, clients de la Société, de considérer, à partir d'aujourd'hui, comme provenant d'origine frauduleuse, tout lait contenu dans des vases de la Société qui ne réuniront pas les conditions suivantes :

1° La ferrure du vase doit être frappée à côté de la charnière, d'un timbre rond portant les mots LAITERIES DU RHONE ;

2° Le vase doit être scellé au moyen d'un fil de plomb dont les deux extrémités superposées l'une sur l'autre sont aplatties et portent l'emprunte des lettres L R d'un côté en creux et de l'autre côté en relief.

Le directeur général de la Société a l'honneur de prier tous ceux qui seraient encore victimes de ces fraudes, de vouloir bien lui signaler les dépôts qui les continueraient, par un simple mot déposé dans l'une des boîtes de la Société dont nous indiquons ci-après les adresses :

Les Boîtes de la Société des LAITERIES DU RHONE sont placées :

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 60. — Rue d'Algérie, 18. — Rue du Plat, 2. — Rue Bourbon, 58. — Avenue de Saxe, 135. — Cours Morand, 9. — Cours de Broches, 18. — Boulevard de la Croix-Rousse, 161. — Rue St-Jean, 70.



TRAMWAYS DE LYON

et Chemins de fer des Dombes et du Sud-Est

AFFICHAGE

Dans les Voitures, Bureaux de la Compagnie

ET DES GARES

S'ADRESSER, POUR TRAITER

à l'Agence de Publicité V. FOURNIER, rue Confort, 14

EN VENTE
A l'Agence générale de publicité V. FOURNIER

14, Rue Confort, 14, à Lyon

ET A SES SUCCURSALES

SAINT-ÉTIENNE, rue Sainte-Catherine,
GRENOBLE, passage Teyssière.

BILLETTS DE LOTERIE

DU

PALAIS DES BEAUX-ARTS

VILLE DE LILLE

5,000,000 de Billets
600,000 francs de Lots

GROS LOT

200,000 francs

1 Lot de	100,000 fr.
2 Lots de	50,000 »
4 Lots de	25,000 »
5 Lots de	10,000 »
25 Lots de	5,000 »
50 Lots de	500 »

Prix du Billet : 1 fr.

Pour des demandes de 1 jusqu'à 3 billets le prix est de 1 fr. 25 l'un (envoi franco). Au-dessus de ce nombre, 1 fr. le billet, port en sus, soit : 30 c. jusqu'à 6 billets ; 45 c. jusqu'à 9 ; 60 c. jusqu'à 12, etc.

TIRAGE LE 15 SEPTEMBRE PROCHAIN

Remise importante sur la vente en gros

TÉNIA. — Vers de douze pieds et même davantage.

TÉNOR. — Note à payer.

TENTATION. — Excitation au mal et au mâle,

TERME. — Divinité païenne représentée autrefois sous la forme d'une tuile, les termes d'aujourd'hui font le même effet.

TESTAMENT. — Voyez Trochu.

TÊTE. — Siège de la pensée.

TÊTE-A-TÊTE. — Siège des amoureux.

THÉORIE. — Mélange de denrées plus ou moins coloniales qui attend la pratique.

TIMIDITÉ. — Apanage d'une petite minorité de petites mineures.

TINTAMARRE. — Journal malsain pour les personnes que el rire incommode.

TIRELIRE. — Pôt cassé qui rend l'argent.

TOAST. — A la santé des lecteurs de l'ancien Guignol.

TOMBEAU. — Ci-git l'égalité, et encore à l'intérieur seulement.

TOQUÉ. — Etat d'un homme qui a dans la tête un henneton ou une femme.

TRAVAIL. — Cauchemar des classes laborieuses.

TROCHU. — (Voyez Testament).

SPECTACLES ET CONCERTS

Grand-Théâtre

Jeudi 5 et samedi 7 juillet, représentations de Mme Sarah-Bernhardt.

Théâtre des Célestins

Tous les soirs, à 8 heures, représentations des Deux noces de Boissjoli.

Concerts-Bellecour

Tous les soirs, grand concert par l'orchestre de la ville, dirigé par A. Luigini.

Le Gérant : P. PERRELLON.

Lyon. — Imp. PERRELLON, grande rue de la Guillotière, 28.

LOTÉRIE

DE L'UNION CENTRALE
DES ARTS DÉCORATIFS

AUTORISÉE PAR ARRÊTÉ MINISTÉRIEL

La Seule qui ait

2 MILLIONS

DE FRANCS DE LOTS
PAYABLES EN ARGENT

GROS LOT :

UN DEMI-MILLION

Soit un.... de Fr. 500,000

Un..... de 200,000

Quatre..... de 100,000

Quatre..... de 50,000

Huit..... de 25,000

Vingt..... de 10,000

Cent..... de 1,000

4 Cents..... de 500

ENSEMBLE 538 LOTS

PRIX DU BILLET : UN FRANC

Les 2 Millions sont déposés à la

BANQUE DE FRANCE

Les Billets sont délivrés contre espèces, chèques ou mandats à l'ordre de M. Henri AVEVEL, directeur de la Loterie, au Palais de l'Industrie, Porte IV, Champs-Élysées, Paris.

TIRAGE La date du Tirage sera annoncée ultérieurement par voie d'affiches spéciales et dans tous les journaux. Les numéros gagnants seront publiés dans tous les journaux. La Liste officielle sera mise en vente dans toute la France.

EN VENTE

A l'Agence FOURNIER

LYON, 14, RUE CONFORT, 14, LYON

ET A SES SUCCURSALES

Saint-Etienne, 6, rue Sainte-Catherine

GRENOBLE, passage Teissière

BILLETTS DE LOTERIE

DE LA

SOCIÉTÉ DE TIR DE LA TOUR-DU-PIN

Cette Loterie est très avantageuse, car elle ne comprend que

100,000 Billets seulement

Gros Lot : 20,000 Fr.

Et 600 autres Lots gagnants, montant à

30,000 fr.

TIRAGE OFFICIEL 1^{er} OCTOBRE

Prix du Billet : 1 fr.

NOTA. — Envoi franco par la poste, contre le prix du billet, plus 15 cent. jusqu'à 3 billets 30 cent. de trois à dix ; 40 cent. de dix à quinze 60 cent. de quinze à vingt. — Gros et détail.

Remise importante sur la vente en gros